



## **COMPTE RENDU DE L'AUDIOCONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU 17 MARS A 14 H**

M.Merle nous a informé que les Plans de Continuité d'Activité (PCA) se mettent en place à la DiSI IDF.

Sont donc concernés les métiers prioritaires tels que :

- l'assistance (AT,CID,SIL),
- le budget pour les paies et dépenses,
- l'exploitation en particulier CHORUS et HELIOS,
- le développement pour les patches et correctifs sur des projets prioritaires,
- l'intégration: patch ou correctif
- EIFI : continuité mais étude en centrale pour la production.

L'ADO est fermée car non prioritaire.

Dans la suite de l'échange, les points suivants ont été successivement abordés et précisés.

### **Gestion humaine :**

Les personnes ayant des enfants à garder ou présentant un risque de santé sont écartés des déplacements et placés en télétravail si possible sinon elles bénéficieront d'une autorisation spéciale d'absence (ASA).

Un maximum de personnes et de missions doivent être gérées en télétravail afin de limiter les déplacements et notamment de prendre les transports en commun.

Le but est d'éviter les contacts humains donc, pour les équipes d'assistance, les déplacements seront limités et réglementés. Les chefs d'ESi fourniront aux agents, dont ils jugent la mission prioritaire, une attestation permanente les autorisant à circuler pour se rendre sur leur lieu de travail ou dans le cadre de leur travail.

L'administration a bien rappelé que toutes les personnes non prioritaires doivent rester chez elles.

**Si un collègue a le moindre doute quant à l'apparition de symptômes, il doit consulter son médecin traitant ou appeler le 15 et en aucun cas se rendre sur son lieu de travail.**

A la question, est-ce que la journée de carence sera maintenue? M. Merle a indiqué n'avoir aucune information pour le moment.

### **Télétravail :**

Les agents de l'assistance doivent préparer et configurer les pc portables pour les collègues en télétravail.

Disposeront-ils de gel ou de gants ?

Pénurie à l'heure actuelle mais l'administration va passer une commande de gel.

Il y aura-t-il suffisamment de matériel pour tous les télétravailleurs ?

Les agents déjà en télétravail restent chez eux et sont en télétravail toute la semaine et non plus pour le ou les jours indiqués sur la convention.

Le nombre d'agents en télétravail devrait ainsi pouvoir être augmenté dans la limite de la capacité du réseau informatique.

### **Entretien et désinfection des locaux :**

Le ménage est maintenu dans tous les ESI mais le personnel est réduit au strict minimum afin d'éviter un risque de propagation.

Pour **F.O.-DGFIP**, la mise en place de solutions adaptées doit être systématiquement recherchée partout où le problème existe.

Une nouvelle conférence téléphonique est prévue le mardi 24 mars.